Ste Anne sur Gervonde, le 13 janvier 2021

ADUT - Association Dauphinoise des Usagers du Train
1285, Route de la croix St Marc
38440 Ste Anne sur Gervonde
Email : adut.ter.ra@gmail.com
Site : https://adut-ter.org/

M. Laurent WAUQUIEZ
Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02

Objet : Ligne 54 = Situation inadmissible

Monsieur Le Président,

Les derniers courriers que nous avons écrits à Mme Guibert, Vice-Présidente déléguée aux transports, concernant l'arrivée des trains à grande vitesse italiens et espagnols sur la Ligne en Y « Lyon/St André le Gaz/Grenoble-Chambéry » n'ont eu aucune réponse de sa part.

Sur la base de ce constat, c'est donc à vous, M. Wauquiez, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, que nous écrivons car la situation de la ligne 54 « Lyon/St André le Gaz/Chambéry » est inadmissible.

Pire, c'est une honte pour la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- En semaine 53, la réalisation de l'offre du TER 883503 n'a été que de 50%, et oui le train a été supprimé 2 fois cette semaine-là ! Et quand ce train a circulé, il a eu 50% de retard, et de +, cela se poursuit en 2021 !
- En décembre, les établissements scolaires de Chambéry ont menacé les élèves de sanctions devant les retards successifs et les suppressions le matin des TER 883501 et 883503, et des cars de substitution qui ne respectent pas les horaires d'arrivée des trains !
    - Et tout ceci se poursuit en 2021 ! Chaque jour les usagers et les parents des élèves doivent vérifier si leur train ou leur car est annoncé, et si ensuite, le train ou le car roule réellement !
    - Souvent, ils doivent se résoudre à prendre une voiture !

../..

- La fiche horaire (FH) 2021 de la ligne 54 a été émise le 29 décembre 2020 pour une entrée en service le 13 décembre 2020, et de plus, cette FH a confirmé que le TER 883578 entre Chambéry et Bourgoin-Jallieu aura son départ de Chambéry retardé de 18h34 (SA 2020) à 18h48 et son parcours allongé de 20 mn dès le 13 décembre 2020 pour laisser la priorité au train à grande vitesse italien 9287 (Paris-Milan) qui entrera sur la voie unique à St André le Gaz à 18h03 et sera à Chambéry à 18h38. Mais ce train italien ne devrait pas circuler avant le 1er septembre 2021.

    - Alors, M. Wauquiez, pourquoi les usagers de ce TER ont-ils été pénalisés dès le 13 décembre 2020 ?

M. Wauquiez, en 2019, ce territoire avait déjà été soumis à une réduction inadmissible de l'offre pour la pseudo-raison des travaux en gare de Lyon Part-Dieu, et vos services n'avaient pas identifié cette réduction disproportionnée de l'offre en regard des autres lignes contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la réunion du 21 juin 2018.

Même si vos services nous ont informés lors des Comités de Mobilité de novembre 2020 que l'offre du Service Annuel (SA) 2022 sera celle du SA 2018 pour la ligne 54, la violence vécue actuellement par les usagers des TER et les parents des collégiens et lycéens est inadmissible !

Ce territoire est oublié, sauf quand il s'agit de faire circuler des trains à grande vitesse, ou d'aménager l'A43 pour accueillir encore plus de voitures !!!

De plus les communes et Communautés de communes ont investi dans des parkings qui sont aujourd'hui déserts, et ce n'est pas dû uniquement à la pandémie Covid-19, exemple le parking de Pont de Beauvoisin !

La région AURA n'est pas à la hauteur des attentes des usagers et de ce territoire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'ADUT
Patrice BELVEGUE
Co-président de l'ADUT

Copie à :

- Mme Martine GUIBERT, Vice-Présidente déléguée aux transports
- M. Alain THAUVETTE, Directeur régional de TER AURA SNCF Mobilité
- Mmes Christine JALICOT et Sanae AMRI, Représentantes Territorial TER
- Mme Cendra MOTIN, Députée de la 6ème circonscription de l'Isère
- Mme Monique LIMON, Députée de la 7ème circonscription de l'Isère

- Mme Caroline ABADIE, Députée de la 8ème circonscription de l'Isère
- Mme Elodie JACQUIER-LAFORGE, Députée de la 9ème circonscription de l'Isère
- Mme Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, Députée de la 10ème circonscription de l'Isère
- Mme Typhanie DEGOIS, Députée de la 1ère circonscription de la Savoie
- M. Patrick MIGNOLA, Député de la 4ème circonscription de la Savoie
- Mme et MM. les Présidents des Communautés de Communes Val Guiers, Vals du Dauphiné, Lac d'Aiguebelette, Bièvre Est, Bièvre Isère et des Communautés d'Agglomération Porte de l'Isère et du Pays Voironnais
- Mme Anne-Marie GHEMARD, Présidente de la FNAUT Auvergne-Rhône-Alpes
- ADTC Grenoble
- ADTC Savoie
- Le collectif de l'avant-pays savoyard
- Les médias locaux